

avait été effectivement mariés à un nommé Weber.

LA GUERRE AU MAROC

MOULEY-HAFID A MESQUINES — LES DELEGUES DU SULTAN DU SUD A BERLIN.

Tanger, 9 mai. — Des nouvelles de Larache confirment l'arrivée de Mouley-Hafid à Mesquines. L'anarchie du Rabr augmente.

LES PREPARATIFS DU « VINH-LONG »

Toulon, 9 mai. — Ce matin, plusieurs équipes spéciales d'ouvriers charpentiers travaillent sur le « Vinh-Long » à l'installation de stables à chevaux qui doit être transporté, dont le départ était fixé au 12 courant, mais a été retardé de dix jours en vue de travaux importants effectués à bord.

On a commencé l'embarquement d'un matériel important de télégraphie sans fil avec des câbles et des ballons qui doit être emporté à Mogador et à Casablanca, le capitaine du génie Sacarey.

LES DELEGUES DE MOULEY-HAFID

Berlin, 9 mai. — Les délégués de Mouley-Hafid n'ont pas encore adressé leur demande d'audience au ministère des affaires étrangères allemand. On déclare à Wilhelmstrasse que l'on répondra à cette demande en faisant ressortir que les envoyés de Mouley-Hafid ne sauraient être reçus officiellement, celui qui les envoie n'ayant au point de vue du droit international, aucun caractère officiel.

On déclarera également aux deux envoyés que nulle négociation ne peut avoir lieu comme suite à leur mission et on prendra simplement connaissance de leurs déclarations.

Le gouvernement allemand veut, en effet, éviter toute démarche qui pourrait être considérée comme contraire à l'acte d'Alger et à la politique allemande de non-intervention dans les affaires intérieures du Maroc.

Ce sera le baron de Langwerth, secrétaire de la légation allemande à Tanger, venu momentanément à Berlin pour collaborer à l'élaboration du « Livre-Blanc », qui recevra les deux envoyés marocains.

Les amants tragiques

A BRUGES, UN SOLDAT TUE SA MAITRESSE

Bruges, 9 mai. — Hier soir, à six heures, un drame passionnel s'est produit au « Café Prince-Albert » situé au bout de la rue des Foulons, en face du casernes du 2^e régiment de lanciers, nommé Georges Ghesquière, ordonnance d'un lieutenant, après avoir pris de revolver Browning de celui-ci, s'est retourné et a tiré sur la jeune femme, Aline Van Iseghem, qui habitait sa maîtresse. Agée de 27 ans. Depuis longtemps, il sollicitait celle-ci de le suivre à l'étranger. Il lui répéta sa demande et, devant son refus formel, il sortit son arme et, à bout portant, tira trois balles qui atteignirent la jeune femme à mortellement atteinte, et expira peu de minutes plus tard.

Le meurtrier prit la fuite, et on le vit se réfugier dans le canal de Gand, à quelques mètres de là, mais il revint bientôt à la nage, se dirigeant vers la berce. Comme il y arrivait, il fut arrêté par le piquet de garde du quatrième de ligne et écroué à la disposition de l'auditeur militaire. Ghesquière, qui est âgé de 23 ans, est originaire de la Verrière. La victime était une femme mariée, qui vivait séparée de son mari, et mère de deux enfants.

UNE JEUNE BONNE TUEE PAR LE FILS DE SON PATRON

Après être restée huit ans au service d'un droguiste de Ninove, une servante, Jeannette Z... Agée de 28 ans, avait changé de maîtres. Le fils du droguiste, Armand D..., en conçut une violente colère et depuis quelques jours, il avait rudement tenu de renvoyer la servante. Hier, vers huit heures du soir, rentrant de voyage, D... apprit que Jeannette Z... était entrée chez un voisin. Il s'arma d'un revolver et d'un rasoir et entra dans la cour par une porte de sortie. Une vive explication eut alors lieu entre les deux hommes. Armand D... tira cinq coups de revolver à bout portant ; l'une des balles traversa de part en part le corps de Jeannette à deux doigts du cœur ; une seconde balle s'est logée dans le dos de la victime. Les traits de son visage se perdirent dans la cuisine de l'habitation. Son forfait

Grave affaire d'empoisonnement

L'AMIE DE ROULAND-BECK EST ORIGINAIRE DE CROIX. LES MEDICINS ONT ETEHUI QUE LE REUVE FEMME AVAIT ETE EMPISONNEE AVEC DE L'ARSENIC.

Anvers, 9 mai. — Nous avons signalé hier l'arrestation à Anvers d'un nommé Rouland-Beck, accusé d'avoir tenté d'empoisonner sa femme. Elle est actuellement soignée à l'hôpital de la ville. Elle va un peu mieux et elle a pu être interrogée.

— J'ai connu Rouland-Beck, a-t-elle dit, dans une ville de la province de Liège, dans une ville de la province de Liège. Nous avons voyagé tous deux dans divers pays, en Allemagne, en Belgique, en France. L'argent que vous avez trouvé dans le coffre-fort nous appartenait à tous deux.

La jeune femme a ajouté qu'elle avait une grande affection pour Rouland-Beck.

Les médecins estiment que toute émotion dans le cerveau de la malade, on la laisse dans l'ignorance de l'arrestation de son ami.

On a procédé à des analyses de ses déjections ; on y aurait découvert de l'arsenic.

L'inculpé a chargé de sa défense un avocat de Croix, de la ville de Croix, en Belgique. L'arrestation a eu lieu le 17 avril.

En quittant Croix, Rouland-Beck laisse un chien Saint-Bernard en pension chez un vétérinaire, qu'il avait chargé de lui expédier plus tard en Belgique.

A un moment donné, Rouland-Beck faisait expédier sa correspondance au nom du comte D... Il avait loué un appartement de Croix, et se rendait à Croix, en Belgique, et qu'elle serait originaire de Croix, près Roubaix.

Une ancienne domestique de l'amie de Rouland-Beck a déclaré que le prisonnier d'Anvers s'était toujours montré très bon, à l'égard de la jeune femme. Celle-ci souffrait depuis fort longtemps et se refusait à recevoir aucun médecin.

LES FAUSSES LISTES

Désespérant de faire passer leur liste entière, les hommes de la mairie emploient tous les moyens pour y entrer au moins une partie de leur liste.

A cet effet, ils ont fait distribuer par la poste hier dans la soirée des bulletins portant en tête les noms des 12 candidats radicaux avec en queue 24 candidats de la liste électorale.

La manœuvre a évidemment pour but de tromper des électeurs radicaux qui, voyant en tête le nom de M. Debière, pourraient se tromper sur la couleur de la liste.

C'est du progrès, et il serait joliment réussi si elle réussissait.

Dés qu'ils ont connu la manœuvre, les candidats radicaux ont agi, et MM. Debière et Bouré-Thibaut ont fait signifier par huissier au maire de la commune l'interdiction de distribuer des listes où figureraient leurs noms sans leur assentement.

Ils ont, en outre, pris des mesures pour arrêter les distributeurs s'ils en étaient découverts.

Enfin ils nous prient d'insérer l'unique protestation que l'on trouvera plus loin.

Les vrais radicaux lillois ne se laisseront pas prendre à cette grossière tentative ; et ils resteront fidèles à la liste d'entente avec les radicaux, de leur côté, vont envoyer aujourd'hui des mandats radicaux dans quantité d'hôtels de ville.

Protestation des candidats radicaux

Les soussignés, candidats portés sur la liste d'entente socialiste et républicaine, protestent, au nom de la République, contre la manœuvre de la liste électorale de la commune de Lille, qui, en distribuant des listes fausses, tend à tromper les électeurs radicaux et à leur faire perdre leurs droits électoraux.

Il est évident que la liste électorale de la commune de Lille, telle qu'elle est, est une liste fautive, car elle ne contient pas les noms des candidats radicaux qui ont été élus en 1903, et elle contient des noms de candidats qui n'ont pas été élus.

Il est évident que la liste électorale de la commune de Lille, telle qu'elle est, est une liste fautive, car elle ne contient pas les noms des candidats radicaux qui ont été élus en 1903, et elle contient des noms de candidats qui n'ont pas été élus.

LES FAUSSES LISTES

Désespérant de faire passer leur liste entière, les hommes de la mairie emploient tous les moyens pour y entrer au moins une partie de leur liste.

A cet effet, ils ont fait distribuer par la poste hier dans la soirée des bulletins portant en tête les noms des 12 candidats radicaux avec en queue 24 candidats de la liste électorale.

La manœuvre a évidemment pour but de tromper des électeurs radicaux qui, voyant en tête le nom de M. Debière, pourraient se tromper sur la couleur de la liste.

C'est du progrès, et il serait joliment réussi si elle réussissait.

Dés qu'ils ont connu la manœuvre, les candidats radicaux ont agi, et MM. Debière et Bouré-Thibaut ont fait signifier par huissier au maire de la commune l'interdiction de distribuer des listes où figureraient leurs noms sans leur assentement.

Ils ont, en outre, pris des mesures pour arrêter les distributeurs s'ils en étaient découverts.

Enfin ils nous prient d'insérer l'unique protestation que l'on trouvera plus loin.

Les vrais radicaux lillois ne se laisseront pas prendre à cette grossière tentative ; et ils resteront fidèles à la liste d'entente avec les radicaux, de leur côté, vont envoyer aujourd'hui des mandats radicaux dans quantité d'hôtels de ville.

Protestation des candidats radicaux

Les soussignés, candidats portés sur la liste d'entente socialiste et républicaine, protestent, au nom de la République, contre la manœuvre de la liste électorale de la commune de Lille, qui, en distribuant des listes fausses, tend à tromper les électeurs radicaux et à leur faire perdre leurs droits électoraux.

Il est évident que la liste électorale de la commune de Lille, telle qu'elle est, est une liste fautive, car elle ne contient pas les noms des candidats radicaux qui ont été élus en 1903, et elle contient des noms de candidats qui n'ont pas été élus.

Il est évident que la liste électorale de la commune de Lille, telle qu'elle est, est une liste fautive, car elle ne contient pas les noms des candidats radicaux qui ont été élus en 1903, et elle contient des noms de candidats qui n'ont pas été élus.

LES FAUSSES LISTES

Désespérant de faire passer leur liste entière, les hommes de la mairie emploient tous les moyens pour y entrer au moins une partie de leur liste.

A cet effet, ils ont fait distribuer par la poste hier dans la soirée des bulletins portant en tête les noms des 12 candidats radicaux avec en queue 24 candidats de la liste électorale.

La manœuvre a évidemment pour but de tromper des électeurs radicaux qui, voyant en tête le nom de M. Debière, pourraient se tromper sur la couleur de la liste.

C'est du progrès, et il serait joliment réussi si elle réussissait.

Dés qu'ils ont connu la manœuvre, les candidats radicaux ont agi, et MM. Debière et Bouré-Thibaut ont fait signifier par huissier au maire de la commune l'interdiction de distribuer des listes où figureraient leurs noms sans leur assentement.

Ils ont, en outre, pris des mesures pour arrêter les distributeurs s'ils en étaient découverts.

Enfin ils nous prient d'insérer l'unique protestation que l'on trouvera plus loin.

Les vrais radicaux lillois ne se laisseront pas prendre à cette grossière tentative ; et ils resteront fidèles à la liste d'entente avec les radicaux, de leur côté, vont envoyer aujourd'hui des mandats radicaux dans quantité d'hôtels de ville.

Protestation des candidats radicaux

Les soussignés, candidats portés sur la liste d'entente socialiste et républicaine, protestent, au nom de la République, contre la manœuvre de la liste électorale de la commune de Lille, qui, en distribuant des listes fausses, tend à tromper les électeurs radicaux et à leur faire perdre leurs droits électoraux.

Il est évident que la liste électorale de la commune de Lille, telle qu'elle est, est une liste fautive, car elle ne contient pas les noms des candidats radicaux qui ont été élus en 1903, et elle contient des noms de candidats qui n'ont pas été élus.

Il est évident que la liste électorale de la commune de Lille, telle qu'elle est, est une liste fautive, car elle ne contient pas les noms des candidats radicaux qui ont été élus en 1903, et elle contient des noms de candidats qui n'ont pas été élus.

LES FAUSSES LISTES

Désespérant de faire passer leur liste entière, les hommes de la mairie emploient tous les moyens pour y entrer au moins une partie de leur liste.

A cet effet, ils ont fait distribuer par la poste hier dans la soirée des bulletins portant en tête les noms des 12 candidats radicaux avec en queue 24 candidats de la liste électorale.

La manœuvre a évidemment pour but de tromper des électeurs radicaux qui, voyant en tête le nom de M. Debière, pourraient se tromper sur la couleur de la liste.

C'est du progrès, et il serait joliment réussi si elle réussissait.

Dés qu'ils ont connu la manœuvre, les candidats radicaux ont agi, et MM. Debière et Bouré-Thibaut ont fait signifier par huissier au maire de la commune l'interdiction de distribuer des listes où figureraient leurs noms sans leur assentement.

Ils ont, en outre, pris des mesures pour arrêter les distributeurs s'ils en étaient découverts.

Enfin ils nous prient d'insérer l'unique protestation que l'on trouvera plus loin.

Les vrais radicaux lillois ne se laisseront pas prendre à cette grossière tentative ; et ils resteront fidèles à la liste d'entente avec les radicaux, de leur côté, vont envoyer aujourd'hui des mandats radicaux dans quantité d'hôtels de ville.

Protestation des candidats radicaux

Les soussignés, candidats portés sur la liste d'entente socialiste et républicaine, protestent, au nom de la République, contre la manœuvre de la liste électorale de la commune de Lille, qui, en distribuant des listes fausses, tend à tromper les électeurs radicaux et à leur faire perdre leurs droits électoraux.

Il est évident que la liste électorale de la commune de Lille, telle qu'elle est, est une liste fautive, car elle ne contient pas les noms des candidats radicaux qui ont été élus en 1903, et elle contient des noms de candidats qui n'ont pas été élus.

Il est évident que la liste électorale de la commune de Lille, telle qu'elle est, est une liste fautive, car elle ne contient pas les noms des candidats radicaux qui ont été élus en 1903, et elle contient des noms de candidats qui n'ont pas été élus.

LES FAUSSES LISTES

Désespérant de faire passer leur liste entière, les hommes de la mairie emploient tous les moyens pour y entrer au moins une partie de leur liste.

A cet effet, ils ont fait distribuer par la poste hier dans la soirée des bulletins portant en tête les noms des 12 candidats radicaux avec en queue 24 candidats de la liste électorale.

La manœuvre a évidemment pour but de tromper des électeurs radicaux qui, voyant en tête le nom de M. Debière, pourraient se tromper sur la couleur de la liste.

C'est du progrès, et il serait joliment réussi si elle réussissait.

Dés qu'ils ont connu la manœuvre, les candidats radicaux ont agi, et MM. Debière et Bouré-Thibaut ont fait signifier par huissier au maire de la commune l'interdiction de distribuer des listes où figureraient leurs noms sans leur assentement.

Ils ont, en outre, pris des mesures pour arrêter les distributeurs s'ils en étaient découverts.

Enfin ils nous prient d'insérer l'unique protestation que l'on trouvera plus loin.

Les vrais radicaux lillois ne se laisseront pas prendre à cette grossière tentative ; et ils resteront fidèles à la liste d'entente avec les radicaux, de leur côté, vont envoyer aujourd'hui des mandats radicaux dans quantité d'hôtels de ville.

Protestation des candidats radicaux

Les soussignés, candidats portés sur la liste d'entente socialiste et républicaine, protestent, au nom de la République, contre la manœuvre de la liste électorale de la commune de Lille, qui, en distribuant des listes fausses, tend à tromper les électeurs radicaux et à leur faire perdre leurs droits électoraux.

Il est évident que la liste électorale de la commune de Lille, telle qu'elle est, est une liste fautive, car elle ne contient pas les noms des candidats radicaux qui ont été élus en 1903, et elle contient des noms de candidats qui n'ont pas été élus.

Il est évident que la liste électorale de la commune de Lille, telle qu'elle est, est une liste fautive, car elle ne contient pas les noms des candidats radicaux qui ont été élus en 1903, et elle contient des noms de candidats qui n'ont pas été élus.

LES FAUSSES LISTES

Désespérant de faire passer leur liste entière, les hommes de la mairie emploient tous les moyens pour y entrer au moins une partie de leur liste.

A cet effet, ils ont fait distribuer par la poste hier dans la soirée des bulletins portant en tête les noms des 12 candidats radicaux avec en queue 24 candidats de la liste électorale.

La manœuvre a évidemment pour but de tromper des électeurs radicaux qui, voyant en tête le nom de M. Debière, pourraient se tromper sur la couleur de la liste.

C'est du progrès, et il serait joliment réussi si elle réussissait.

Dés qu'ils ont connu la manœuvre, les candidats radicaux ont agi, et MM. Debière et Bouré-Thibaut ont fait signifier par huissier au maire de la commune l'interdiction de distribuer des listes où figureraient leurs noms sans leur assentement.

Ils ont, en outre, pris des mesures pour arrêter les distributeurs s'ils en étaient découverts.

Enfin ils nous prient d'insérer l'unique protestation que l'on trouvera plus loin.

Les vrais radicaux lillois ne se laisseront pas prendre à cette grossière tentative ; et ils resteront fidèles à la liste d'entente avec les radicaux, de leur côté, vont envoyer aujourd'hui des mandats radicaux dans quantité d'hôtels de ville.

Protestation des candidats radicaux

Les soussignés, candidats portés sur la liste d'entente socialiste et républicaine, protestent, au nom de la République, contre la manœuvre de la liste électorale de la commune de Lille, qui, en distribuant des listes fausses, tend à tromper les électeurs radicaux et à leur faire perdre leurs droits électoraux.

Il est évident que la liste électorale de la commune de Lille, telle qu'elle est, est une liste fautive, car elle ne contient pas les noms des candidats radicaux qui ont été élus en 1903, et elle contient des noms de candidats qui n'ont pas été élus.

Il est évident que la liste électorale de la commune de Lille, telle qu'elle est, est une liste fautive, car elle ne contient pas les noms des candidats radicaux qui ont été élus en 1903, et elle contient des noms de candidats qui n'ont pas été élus.

LES FAUSSES LISTES

Désespérant de faire passer leur liste entière, les hommes de la mairie emploient tous les moyens pour y entrer au moins une partie de leur liste.

A cet effet, ils ont fait distribuer par la poste hier dans la soirée des bulletins portant en tête les noms des 12 candidats radicaux avec en queue 24 candidats de la liste électorale.

La manœuvre a évidemment pour but de tromper des électeurs radicaux qui, voyant en tête le nom de M. Debière, pourraient se tromper sur la couleur de la liste.

C'est du progrès, et il serait joliment réussi si elle réussissait.

Dés qu'ils ont connu la manœuvre, les candidats radicaux ont agi, et MM. Debière et Bouré-Thibaut ont fait signifier par huissier au maire de la commune l'interdiction de distribuer des listes où figureraient leurs noms sans leur assentement.

Ils ont, en outre, pris des mesures pour arrêter les distributeurs s'ils en étaient découverts.

Enfin ils nous prient d'insérer l'unique protestation que l'on trouvera plus loin.

Les vrais radicaux lillois ne se laisseront pas prendre à cette grossière tentative ; et ils resteront fidèles à la liste d'entente avec les radicaux, de leur côté, vont envoyer aujourd'hui des mandats radicaux dans quantité d'hôtels de ville.

Protestation des candidats radicaux

Les soussignés, candidats portés sur la liste d'entente socialiste et républicaine, protestent, au nom de la République, contre la manœuvre de la liste électorale de la commune de Lille, qui, en distribuant des listes fausses, tend à tromper les électeurs radicaux et à leur faire perdre leurs droits électoraux.

Il est évident que la liste électorale de la commune de Lille, telle qu'elle est, est une liste fautive, car elle ne contient pas les noms des candidats radicaux qui ont été élus en 1903, et elle contient des noms de candidats qui n'ont pas été élus.

Il est évident que la liste électorale de la commune de Lille, telle qu'elle est, est une liste fautive, car elle ne contient pas les noms des candidats radicaux qui ont été élus en 1903, et elle contient des noms de candidats qui n'ont pas été élus.

LES FAUSSES LISTES

Désespérant de faire passer leur liste entière, les hommes de la mairie emploient tous les moyens pour y entrer au moins une partie de leur liste.

A cet effet, ils ont fait distribuer par la poste hier dans la soirée des bulletins portant en tête les noms des 12 candidats radicaux avec en queue 24 candidats de la liste électorale.

La manœuvre a évidemment pour but de tromper des électeurs radicaux qui, voyant en tête le nom de M. Debière, pourraient se tromper sur la couleur de la liste.

C'est du progrès, et il serait joliment réussi si elle réussissait.

Dés qu'ils ont connu la manœuvre, les candidats radicaux ont agi, et MM. Debière et Bouré-Thibaut ont fait signifier par huissier au maire de la commune l'interdiction de distribuer des listes où figureraient leurs noms sans leur assentement.

Ils ont, en outre, pris des mesures pour arrêter les distributeurs s'ils en étaient découverts.

Enfin ils nous prient d'insérer l'unique protestation que l'on trouvera plus loin.

Les vrais radicaux lillois ne se laisseront pas prendre à cette grossière tentative ; et ils resteront fidèles à la liste d'entente avec les radicaux, de leur côté, vont envoyer aujourd'hui des mandats radicaux dans quantité d'hôtels de ville.

Protestation des candidats radicaux

Les soussignés, candidats portés sur la liste d'entente socialiste et républicaine, protestent, au nom de la République, contre la manœuvre de la liste électorale de la commune de Lille, qui, en distribuant des listes fausses, tend à tromper les électeurs radicaux et à leur faire perdre leurs droits électoraux.

Il est évident que la liste électorale de la commune de Lille, telle qu'elle est, est une liste fautive, car elle ne contient pas les noms des candidats radicaux qui ont été élus en 1903, et elle contient des noms de candidats qui n'ont pas été élus.

Il est évident que la liste électorale de la commune de Lille, telle qu'elle est, est une liste fautive, car elle ne contient pas les noms des candidats radicaux qui ont été élus en 1903, et elle contient des noms de candidats qui n'ont pas été élus.

LES FAUSSES LISTES

Désespérant de faire passer leur liste entière, les hommes de la mairie emploient tous les moyens pour y entrer au moins une partie de leur liste.

A cet effet, ils ont fait distribuer par la poste hier dans la soirée des bulletins portant en tête les noms des 12 candidats radicaux avec en queue 24 candidats de la liste électorale.

La manœuvre a évidemment pour but de tromper des électeurs radicaux qui, voyant en tête le nom de M. Debière, pourraient se tromper sur la couleur de la liste.

C'est du progrès, et il serait joliment réussi si elle réussissait.

Dés qu'ils ont connu la manœuvre, les candidats radicaux ont agi, et MM. Debière et Bouré-Thibaut ont fait signifier par huissier au maire de la commune l'interdiction de distribuer des listes où figureraient leurs noms sans leur assentement.

Ils ont, en outre, pris des mesures pour arrêter les distributeurs s'ils en étaient découverts.

Enfin ils nous prient d'insérer l'unique protestation que l'on trouvera plus loin.

Les vrais radicaux lillois ne se laisseront pas prendre à cette grossière tentative ; et ils resteront fidèles à la liste d'entente avec les radicaux, de leur côté, vont envoyer aujourd'hui des mandats radicaux dans quantité d'hôtels de ville.

Protestation des candidats radicaux

Les soussignés, candidats portés sur la liste d'entente socialiste et républicaine, protestent, au nom de la République, contre la manœuvre de la liste électorale de la commune de Lille, qui, en distribuant des listes fausses, tend à tromper les électeurs radicaux et à leur faire perdre leurs droits électoraux.

Il est évident que la liste électorale de la commune de Lille, telle qu'elle est, est une liste fautive, car elle ne contient pas les noms des candidats radicaux qui ont été élus en 1903, et elle contient des noms de candidats qui n'ont pas été élus.

Il est évident que la liste électorale de la commune de Lille, telle qu'elle est, est une liste fautive, car elle ne contient pas les noms des candidats radicaux qui ont été élus en 1903, et elle contient des noms de candidats qui n'ont pas été élus.

LES FAUSSES LISTES

Désespérant de faire passer leur liste entière, les hommes de la mairie emploient tous les moyens pour y entrer au moins une partie de leur liste.

A cet effet, ils ont fait distribuer par la poste hier dans la soirée des bulletins portant en tête les noms des 12 candidats radicaux avec en queue 24 candidats de la liste électorale.

La manœuvre a évidemment pour but de tromper des électeurs radicaux qui, voyant en tête le nom de M. Debière, pourraient se tromper sur la couleur de la liste.

C'est du progrès, et il serait joliment réussi si elle réussissait.

Dés qu'ils ont connu la manœuvre, les candidats radicaux ont agi, et MM. Debière et Bouré-Thibaut ont fait signifier par huissier au maire de la commune l'interdiction de distribuer des listes où figureraient leurs noms sans leur assentement.

Ils ont, en outre, pris des mesures pour arrêter les distributeurs s'ils en étaient découverts.

Enfin ils nous prient d'insérer l'unique protestation que l'on trouvera plus loin.

Les vrais radicaux lillois ne se laisseront pas prendre à cette grossière tentative ; et ils resteront fidèles à la liste d'entente avec les radicaux, de leur côté, vont envoyer aujourd'hui des mandats radicaux dans quantité d'hôtels de ville.

Protestation des candidats radicaux

Les soussignés, candidats portés sur la liste d'entente socialiste et républicaine, protestent, au nom de la République, contre la manœuvre de la liste électorale de la commune de Lille, qui, en distribuant des listes fausses, tend à tromper les électeurs radicaux et à leur faire perdre leurs droits électoraux.

Il est évident que la liste électorale de la commune de Lille, telle qu'elle est, est une liste fautive, car elle ne contient pas les noms des candidats radicaux qui ont été élus en 1903, et elle contient des noms de candidats qui n'ont pas été élus.

Il est évident que la liste électorale de la commune de Lille, telle qu'elle est, est une liste fautive, car elle ne contient pas les noms des candidats radicaux qui ont été élus en 1903, et elle contient des noms de candidats qui n'ont pas été élus.

accompli, le meurtrier prit la fuite. Mais le toulis le poursuivit jusqu'à la rue de Valenciennes. D... qui se réfugia finalement au boulevard, où la police en vint à l'arrêter. Durant son transfert au commissariat, les agents ont eu fort à faire pour préserver le meurtrier de la fureur de la population qui voulait le lyncher. D... a été incarcéré vendredi matin à la prison cellulaire d'Anvers. L'état de Janelle Z... est désespéré.

Au Conseil des Ministres

LES AFFAIRES DU MAROC. — LE BUDGET DE 1903.

Rambouillet, 9 mai. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat, à l'exception de M. Cruppi et de Milliers-Lacroix, absents de France en ce moment, ont quitté Paris ce matin par le train de neuf heures et sont arrivés à dix heures à Rambouillet.

M. Thomson, ministre de la marine, s'est rendu de Paris à Rambouillet en automobile.

Les membres du cabinet ont été reçus à la gare par MM. Jean Lanes, secrétaire général de la présidence, Autrand, préfet de Seine-et-Oise; Fabre, sous-préfet de Rambouillet et le commandant officier d'ordonnance du président de la République.

Ils ont été conduits en voiture au château où ils se sont immédiatement réunis en conseil sous la présidence de M. Fallières.

La séance du Conseil des ministres s'est prolongée jusqu'à midi et demi. Les membres du cabinet ont pris connaissance des derniers télégrammes reçus du Maroc, se sont occupés de l'établissement du projet de budget pour l'exercice 1903.

Le ministre de la justice a fait signer un décret portant nomination de magistrats.

La délibération s'est poursuivie jusqu'à déjeuner que le président de la République et Mme Fallières offraient aux ministres et sous-secrétaires d'Etat.

Dans cette seconde réunion, les membres du cabinet se sont mis d'accord sur les grandes lignes du budget de 1903 dont les détails seront définitivement arrêtés dans un conseil de cabinet qui se tiendra jeudi prochain à Paris.

Le ministre du travail a reçu du conseil des ministres l'autorisation de déposer à la Chambre un projet de loi relatif à l'ouverture de crédits pour envoyer une délégation ouvrière à l'exposition franco-britannique.

Les ministres sont partis à deux heures cinquante sept pour Paris.

Discours de Saint-Venant

Saint-Venant protesta contre les assertions alarmistes de la municipalité réactionnaire. Il répond aux accusations d'anarchisme que produisent les affiches de l'Union libérale aux socialistes. Ennemis de la grève générale et de la révolution, partisans, au contraire, de l'apaisement des conflits patronaux et ouvriers par des solutions partielles; ennemis de l'antimilitarisme, doctrine néfaste qui amoindrirait l'indépendance de la France républicaine; les socialistes veulent, au contraire, la France plus grande et plus indépendante. Les réactionnaires ont pour projet de compromettre la ruine de la République, eux, les véritables sans-patrie!

Saint-Venant protesta contre la manœuvre des réactionnaires qui ont fait distribuer des listes fausses, mêlant des radicaux aux candidats de la liste électorale. C'est du progrès, et il serait joliment réussi si elle réussissait.

Dés qu'ils ont connu la manœuvre, les candidats radicaux ont agi, et MM. Debière et Bouré-Thibaut ont fait signifier par huissier au maire de la commune l'interdiction de distribuer des listes où figureraient leurs noms sans leur assentement.

Ils ont, en outre, pris des mesures pour arrêter les distributeurs s'ils en étaient découverts.

Enfin ils nous prient d'insérer l'unique protestation que l'on trouvera plus loin.

Les vrais radicaux lillois ne se laisseront pas prendre à cette grossière tentative ; et ils resteront fidèles à la liste d'entente avec les radicaux, de leur côté, vont envoyer aujourd'hui des mandats radicaux dans quantité d'hôtels de ville.

Protestation des candidats radicaux

Les soussignés, candidats portés sur la liste d'entente socialiste et républicaine, protestent, au nom de la République, contre la manœuvre de la liste électorale de la commune de Lille, qui, en distribuant des listes fausses, tend à tromper les électeurs radicaux et à leur faire perdre leurs droits électoraux.

Il est évident que la liste électorale de la commune de Lille, telle qu'elle est, est une liste fautive, car elle ne contient pas les noms des candidats radicaux qui ont été élus en 1903, et elle contient des noms de candidats qui n'ont pas été élus.

Il est évident que la liste électorale de la commune de Lille, telle qu'elle est, est une liste fautive, car elle ne contient pas les noms des candidats radicaux qui ont été élus en 1903, et elle contient des noms de candidats qui n'ont pas été élus.

Discours de Saint-Venant

Saint-Venant protesta contre les assertions alarmistes de la municipalité réactionnaire. Il répond aux accusations d'anarchisme que produisent les affiches de l'Union libérale aux socialistes. Ennemis de la grève générale et de la révolution, partisans, au contraire, de l'apaisement des conflits patronaux et ouvriers par des solutions partielles; ennemis de l'antimilitarisme, doctrine néfaste qui amoindrirait l'indépendance de la France républicaine; les socialistes veulent, au contraire, la France plus grande et plus indépendante. Les réactionnaires ont pour projet de compromettre la ruine de la République, eux, les véritables sans-patrie!

Saint-Venant protesta contre la manœuvre des réactionnaires qui ont fait distribuer des listes fausses, mêlant des radicaux aux candidats de la liste électorale. C'est du progrès, et il serait joliment réussi si elle réussissait.

Dés qu'ils ont connu la manœuvre, les candidats radicaux ont agi, et MM. Debière et Bouré-Thibaut ont fait signifier par huissier au maire de la commune l'interdiction de distribuer des listes où figureraient leurs noms sans leur assentement.

Ils ont, en outre, pris des mesures pour arrêter les distributeurs s'ils en étaient découverts.

Enfin ils nous prient d'insérer l'unique protestation que l'on trouvera plus loin.

Les vrais radicaux lillois ne se laisseront pas prendre à cette grossière tentative ; et ils resteront fidèles à la liste d'entente avec les radicaux, de leur côté, vont envoyer aujourd'hui des mandats radicaux dans quantité d'hôtels de ville.

Protestation des candidats radicaux

Les soussignés, candidats portés sur la liste d'entente socialiste et républicaine, protestent, au nom de la République, contre la manœuvre de la liste électorale de la commune de Lille, qui, en distribuant des listes fausses, tend à tromper les électeurs radicaux et à leur faire perdre leurs droits électoraux.

Il est évident que la liste électorale de la commune de Lille, telle qu'elle est, est une liste fautive, car elle ne contient pas les noms des candidats radicaux qui ont été élus en 1903, et elle contient des noms de candidats qui n'ont pas été élus.

Il est évident que la liste électorale de la commune de Lille, telle qu'elle est, est une liste fautive, car elle ne contient pas les noms des candidats radicaux qui ont été élus en 1903, et elle contient des noms de candidats qui n'ont pas été élus.

Discours de Saint-Venant

Saint-Venant protesta contre les assertions alarmistes de la municipalité réactionnaire. Il répond aux accusations d'anarchisme que produisent les affiches de l'Union libérale aux socialistes. Ennemis de la grève générale et de la révolution, partisans, au contraire, de l'apaisement des conflits patronaux et ouvriers par des solutions partielles; ennemis de l'antimilitarisme, doctrine néfaste qui amoindrirait l'indépendance de la France républicaine; les socialistes veulent, au contraire, la France plus grande et plus indépendante. Les réactionnaires ont pour projet de compromettre la ruine de la République, eux, les véritables sans-patrie!

Saint-Venant protesta contre la manœuvre des réactionnaires qui ont fait distribuer des listes fausses, mêlant des radicaux aux candidats de la liste électorale. C'est du progrès, et il serait joliment réussi si elle réussissait.

Dés qu'ils ont connu la manœuvre, les candidats radicaux ont agi, et MM. Debière et Bouré-Thibaut ont fait signifier par huissier au maire de la commune l'interdiction de distribuer des listes où figureraient leurs noms sans leur assentement.

Ils ont, en outre, pris des mesures pour arrêter les distributeurs s'ils en étaient découverts.

Enfin ils nous prient d'insérer l'unique protestation que l'on trouvera plus loin.

Les vrais radicaux lillois ne se laisseront pas prendre à cette grossière tentative ; et ils resteront fidèles à la liste d'entente avec les radicaux, de leur côté, vont envoyer aujourd'hui des mandats radicaux dans quantité d'hôtels de ville.

Protestation des candidats radicaux

Les soussignés, candidats portés sur la liste d'entente socialiste et républicaine, protestent, au nom de la République, contre la manœuvre de la liste électorale de la commune de Lille, qui, en distribuant des listes fausses, tend à tromper les électeurs radicaux et à leur faire perdre leurs droits électoraux.

Il est évident que la liste électorale de la commune de Lille, telle qu'elle est, est une liste fautive, car elle ne contient pas les noms des candidats radicaux qui ont été élus en 1903, et elle contient des noms de candidats qui n'ont pas été élus.

Il est évident que la liste électorale de la commune de Lille, telle qu'elle est, est une liste fautive, car elle ne contient pas les noms des candidats radicaux qui ont été élus en 1903, et elle contient des noms de candidats qui n'ont pas été élus.

Discours de Saint-Venant

Saint-Venant protesta contre les assertions alarmistes de la municipalité réactionnaire. Il répond aux accusations d'anarchisme que produisent les affiches de l'Union libérale aux socialistes. Ennemis de la grève générale et de la révolution, partisans, au contraire, de l'apaisement des conflits patronaux et ouvriers par des solutions partielles; ennemis de l'antimilitarisme, doctrine néfaste qui amoindrirait l'indépendance de la France républicaine; les socialistes veulent, au contraire, la France plus grande et plus indépendante. Les réactionnaires ont pour projet de compromettre la ruine de la République, eux, les véritables sans-patrie!

Saint-Venant protesta contre la manœuvre des réactionnaires qui ont fait distribuer des listes fausses, mêlant des radicaux aux candidats de la liste électorale. C'est du progrès, et il serait joliment réussi si elle réussissait.

Dés qu'ils ont connu la manœuvre, les candidats radicaux ont agi, et MM. Debière et Bouré-Thibaut ont fait signifier par huissier au maire de la commune l'interdiction de distribuer des listes où figureraient leurs noms sans leur assentement.

Ils ont, en outre, pris des mesures pour arrêter les distributeurs s'ils en étaient découverts.

Enfin ils nous prient d'insérer l'unique protestation que l'on trouvera plus loin.

Les vrais radicaux lillois ne se laisseront pas prendre à cette grossière tentative ; et ils resteront fidèles à la liste d'entente avec les radicaux, de leur côté, vont envoyer aujourd'hui des mandats radicaux dans quantité d'hôtels de ville.

Protestation des candidats radicaux

Les soussignés, candidats portés sur la liste d'entente socialiste et républicaine, protestent, au nom de la République, contre la manœuvre de la liste électorale de la commune de Lille, qui, en distribuant des listes fausses, tend à tromper les électeurs radicaux et à leur faire perdre leurs droits électoraux.

Il est évident que la liste électorale de la commune de Lille, telle qu'elle est, est une liste fautive, car elle ne contient pas les noms des candidats radicaux qui ont été élus en 1903, et elle contient des noms de candidats qui n'ont pas été élus.

Il est évident que la liste électorale de la commune de Lille, telle qu'elle est, est une liste fautive, car elle ne contient pas les noms des candidats radicaux qui ont été élus en 1903, et elle contient des noms de candidats qui n'ont pas été élus.

CHRONIQUE ELECTORALE

A LILLE LES CONTRIBUTIONS DANS LA BANLIEUE

Nous nous y attendions.

Les feuilles de réaction prétendent aujourd'hui que si les contributions viennent de subir dans la banlieue une augmentation brutale, cela n'est pas de la faute de la municipalité.

Les membres du cabinet ont été reçus à la gare par MM. Jean Lanes, secrétaire général de la présidence, Autrand, préfet de Seine-et-Oise; Fabre, sous-préfet de Rambouillet et le commandant officier d'ordonnance du président de la République.

Ils ont été conduits en voiture au château où ils se sont immédiatement réunis en conseil sous la présidence de M. Fallières.

La séance du Conseil des ministres s'est prolongée jusqu'à midi et demi. Les membres du cabinet ont pris connaissance des derniers télégrammes reçus du Maroc, se sont occupés de l'établissement du projet de budget pour l'exercice 1903.

Le ministre de la justice a fait signer un décret portant nomination de magistrats.

La délibération s'est poursuivie jusqu'à déjeuner que le président de la République et Mme Fallières offraient aux ministres et sous-secrétaires d'Etat.

Dans cette seconde réunion, les membres du cabinet se sont mis d'accord sur les grandes lignes du budget de 1903 dont les détails seront définitivement arrêtés dans un conseil de cabinet qui se tiendra jeudi prochain à Paris.

Le ministre du travail a reçu du conseil des ministres l'autorisation de déposer à la Chambre un projet de loi relatif à l'ouverture de crédits pour envoyer une délégation ouvrière à l'exposition franco-britannique.

Les ministres sont partis à deux heures cinquante sept pour Paris.

Discours de Saint-Venant

Saint-Venant protesta contre les assertions alarmistes de la municipalité réactionnaire. Il répond aux accusations d'anarchisme que produisent les affiches de l'Union libérale aux socialistes. Ennemis de la grève générale et de la révolution, partisans, au contraire, de l'apaisement des conflits patronaux et ouvriers par des solutions partielles; ennemis